

Motion du CA lycée Charles le Chauve

La question des réseaux sociaux se pose depuis plusieurs mois dans les établissements scolaires. Cette année scolaire des enseignants du lycée Charles le Chauve n'ont pas été épargnés par des propos diffamatoires et injurieux échangés par des élèves à leur rencontre..

Les enseignants ne sont pas satisfaits de la réponse apportée et demandent donc que tout soit fait pour :

1°) Eduquer les élèves à l'utilisation des réseaux sociaux et les risques encourus

2°) Si cela persistait sanctionner de manière exemplaire les auteurs des propos diffamatoires et injurieux.